

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 21/04/1937 21/04/1937

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 21 avril 1937
Numéro JO n° 485 du 30/04/1937	Date du numéro 30 avril 1937

TEXTE INTÉGRAL

est autorisé le transit par Djibouti et le transfert en France, des restes mor tels de Gilbert Mattéi, décédé à Diré-Daoua, le 1er mars 1937.